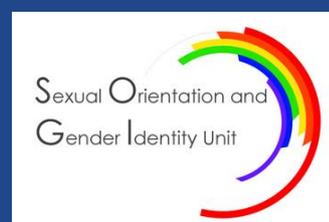




Initiatives de la Cité interculturelle pour l'inclusion et l'égalité des personnes LGBTI

Note d'orientation politique

Mai 2020



1. Introduction

1.1 Contexte

Les villes sont des creusets de la diversité. C'est ce qui explique qu'elles attirent depuis longtemps des personnes de tous milieux et origines, qui trouvent une forme d'acceptation dans cette communauté unie par les différences. Les défis à relever sont toutefois nombreux et les responsables municipaux ont un rôle décisif à jouer pour intégrer et inclure dans la l'ensemble de la communauté des personnes appartenant à des groupes minoritaires vulnérables. Dans un contexte de plus en plus mondialisé, où les changements s'accroissent de toutes parts, les États membres du Conseil de l'Europe ont assisté à une résistance accrue face à l'inconnu et un glissement vers la droite mêlé de sentiments hostiles aux personnes LGBTI. Les villes ont donc l'obligation morale et juridique de protéger ces citoyen-ne-s, qui sont exposés à des violences structurelles et physiques.

Pour appuyer les efforts déployés par les villes à cet égard, le Conseil de l'Europe et ses villes partenaires approuvent une démarche interculturelle en matière d'intégration et d'inclusion, qui permet aux villes de mieux servir leurs communautés, de maximiser les avantages et de réduire le plus possible les risques inhérents à l'existence de communautés riches en diversité culturelle. Cette démarche comprend les initiatives suivantes :

- créer des espaces dédiés et des possibilités d'interaction et de coopération réelles entre des personnes d'origines et de contextes culturels différents, en renforçant la confiance et en exploitant le potentiel créatif de la diversité ;
- partager le pouvoir – en associant des personnes d'origines diverses à la prise de décisions dans les institutions urbaines,

qu'elles soient politiques, éducatives, sociales, économiques ou culturelles ;

- favoriser les compétences interculturelles dans les organisations publiques, privées et de la société civile ;
- défendre le pluralisme culturel et la complexité des identités en tenant un discours engagé et en menant des actions symboliques ;
- élaborer des récits inclusifs et gérer les conflits de manière positive, briser les stéréotypes et engager un débat sur les effets et le potentiel de la diversité pour le développement local.

Il convient de noter que l'approche interculturelle de l'intégration est *fondée sur les droits*. Dans la pratique, cela signifie que toutes les actions sont régies fondamentalement par le principe selon lequel les droits humains appartiennent à tous ceux qui résident dans des États parties à la Convention européenne des droits de l'homme, sans exception. L'intégration interculturelle est également fondée sur les atouts qu'elle procure en matière de politiques publiques et repose sur l'idée que la mobilité et la diversité sont des ressources pour le développement humain et social. Aujourd'hui plus que jamais, il faut que les villes soient des espaces dans lesquels toute personne puisse éprouver un sentiment de citoyenneté au-delà de tout nationalisme, de protection des droits, de sécurité physique et d'appartenance collective suffisamment forte pour favoriser l'acceptation de la différence. La composition des villes modernes dans nos États membres compromet de plus en plus la cohérence et l'homogénéité de l'identité nationale.

Ces dernières années, les flux migratoires et la reconnaissance croissante de la diversité des identités en Europe (y compris celles des migrant-e-s, réfugié-e-s et LGBTI) ont également permis aux personnes qui étaient historique-

ment définies comme « autres » selon les perceptions traditionnelles de l'identité culturelle admise de conquérir des espaces susceptibles de transformer la perception de la diversité dans les villes (et, dans une moindre mesure, à l'échelle nationale).

Cette évolution s'est cependant heurtée, dans

1.2 Arguments

Cette note d'orientation politique a pour but de fournir des perspectives de planification et de politique concrètes, pertinentes et directement applicables sur la manière dont les villes peuvent avoir un impact positif sur la vie des personnes LGBTI et aborde une série de questions pour les décideurs et décideuses politiques et les responsables municipaux concernant la population LGBTI en milieu urbain. Nous proposons des exemples pratiques de la manière dont d'autres villes ont pris des initiatives tenant compte d'une plus grande diversité de populations LGBTI. Les politiques urbaines façonnent la vie et les possibilités offertes à la communauté LGBTI et peuvent avoir des impacts directs sur la santé, la sécurité, le bien-être et la qualité de vie de tous les habitant-e-s. Les initiatives visant à atteindre ces objectifs sont aussi diverses que les populations auxquelles elles sont destinées et peuvent inclure des politiques visant à garantir une offre de services sociaux adaptés aux personnes LGBTI, l'attribution de logements et la création et/ou la préservation d'espaces ou d'équipements culturels pour les personnes LGBTI.

Les villes peuvent s'inspirer des principes exposés dans la [Recommandation CM/Rec\(2010\)5 du Comité des Ministres aux États membres](#) sur des mesures visant à combattre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre et y trouver des orienta-

de nombreux cas, à une réaction brutale dans le débat public et dans les urnes. Les villes peuvent jouer un rôle très important pour démontrer que les personnes LGBTI ne représentent pas une menace pour la culture et la vitalité de la communauté et qu'elles ont droit au respect et à la protection en tant que citoyen-ne-s.

tions politiques et pratiques utiles. Cette Recommandation jette les bases de la collaboration avec la communauté LGBTI elle-même, ainsi qu'avec la population au sens large. Il convient de ne pas considérer les problèmes des personnes LGBTI comme limités à un groupe très restreint de personnes, car l'égalité profite à toute la collectivité. Tant que l'égalité n'est pas pleinement réalisée à l'échelon national et en Europe, les villes joueront un rôle de premier plan pour ouvrir la voie aux initiatives destinées aux habitant-e-s, visiteurs, chefs d'entreprise et employé-e-s de la communauté LGBT.

Les droits humains des personnes LGBTI sont de plus en plus considérés comme un indicateur du bilan plus général d'une ville en matière de droits de la personne humaine. Comme l'a exprimé avec conviction Kenneth Roth (2014), le directeur exécutif de Human Rights Watch :

« Le statut de la communauté LGBT est un bon indicateur de la situation des droits humains dans l'ensemble de la société, car il s'agit précisément d'une minorité vulnérable – qui avertit des risques comme le canari dans une mine de charbon. Lorsque les droits des personnes LGBT sont menacés, vous pouvez être sûrs que ceux des autres minorités et de membres critiques de la société civile ne tarderont pas à être en péril. »

2 Offre de services essentiels

Il est indispensable que les services publics soient conçus de manière à répondre aux besoins spécifiques des personnes LGBTI. Pour déterminer quels sont ces besoins au niveau local, les villes doivent veiller à mettre en place des structures efficaces pour interroger directement les personnes LGBTI à propos de leurs besoins car il y peut y avoir des écarts considérables au sein même de la communauté. La détermination des besoins dépendra fortement du contexte et devra tenir compte également de l'enchevêtrement des identités. Cette démarche doit être nettement privilégiée, plutôt que de s'en remettre à des hypothèses ou des généralisations, ou même à des rapports établis à l'échelle mondiale ou paneuropéenne. Les Cités interculturelles prônent l'approche du « Conseil interculturel », qui réunit divers membres de la société civile, ainsi que des représentants des pouvoirs publics et des autorités locales afin de faire en sorte que toutes les voix puissent se faire entendre.

2.1 Pratiques et politiques municipales inclusives

L'article 14 de la Convention européenne des droits de l'homme interdit toute discrimination, qu'elle soit fondée sur le sexe, la race, la couleur, la langue, la religion, les opinions politiques ou toute autre opinion, l'origine nationale ou sociale, l'appartenance à une minorité nationale, la fortune, la naissance ou toute autre situation. Le respect de la Convention et la garantie qu'une telle discrimination n'existe pas supposent une volonté déterminée d'intégrer les droits humains des personnes LGBTI dans toutes les pratiques et politiques municipales. Sur le plan pratique, les moyens pour y parvenir pourraient inclure la nomination d'un agent de liaison LGBTI auprès du Conseil municipal ou auprès de certains services, institutions et organisations, par exemple un agent

de liaison LGBTI avec la police.

En premier lieu, les villes devraient faire en sorte que des infrastructures et des espaces adaptés soient conçus pour répondre aux besoins de la communauté LGBTI, en particulier lorsque sa sécurité physique est en jeu. Il peut s'agir de mesures pratiques consistant à garantir l'accès à des toilettes sans distinction de genre dans les lieux municipaux ou à élaborer des politiques visant à garantir la sécurité dans les transports publics ou dans la rue. Les villes pourraient envisager de soutenir financièrement un centre communautaire LGBTI ou d'autres formes d'espaces inclusifs dans lesquels les personnes LGBTI sont expressément les bienvenues. Contrairement à l'approche interculturelle générale qui est axée sur le mélange, l'interaction et la déségrégation, cette initiative peut impliquer de mettre à la disposition des personnes LGBTI des espaces ou événements « d'exclusion », sans danger, où elles peuvent être ensemble et ne pas être une minorité, tout au moins dans ce lieu.

Réseau des villes arc-en-ciel

En tant que groupement de villes qui se sont engagées à améliorer la vie des habitant-e-s LGBTI, les membres du réseau des villes arc-en-ciel échangent des bonnes pratiques, cherchent à coopérer sur des projets et mettent en commun du matériel de sensibilisation. Le maire ou le maire adjoint d'une ville membre doit assurer son soutien politique en signant un protocole d'accord par lequel il s'engage à respecter les objectifs et les activités du réseau, qui se réunit une fois par an et est accueilli chaque fois par une ville membre différente. Le 30 mars 2020, le Réseau des villes arc-en-ciel comptait 30 membres dans 14 pays.

Le secteur public est souvent l'un des principaux employeurs municipaux ; il est donc susceptible d'ouvrir la voie à des pratiques inclusives en matière d'emploi. En tant qu'employeurs, les villes peuvent prendre des engagements visibles en faveur de la diversité et de l'inclusion et adopter des pratiques strictes de lutte contre la discrimination qui créeront des conditions de travail favorables à l'épanouissement des individus et leur permettant d'être eux-mêmes sans crainte de conséquences négatives. Cette approche a des impacts très positifs sur des environnements de travail créatifs et progressistes dans leur ensemble, et pas uniquement sur les employé-e-s LGBTI eux-mêmes. Une conception collaborative et consultative de la politique adoptée en matière de lutte contre les discriminations et le harcèlement permettra de faire comprendre au personnel que les préjugés et les brimades ne sont pas tolérés, ni au bureau ni à l'extérieur. Les politiques de lutte contre la discrimination sont plus efficaces lorsque les comportements préjudiciables sont clairement établis et accompagnés d'une formation des cadres et du personnel. Pour concevoir ces politiques, il peut être plus efficace de regrouper sous un même toit tous les services et responsables politiques chargés de la diversité et de l'inclusion, mais aussi des différentes questions d'égalité telles que la situation des migrant-e-s, des minorités, des Roms, des réfugié-e-s et des personnes LGBTI ou encore l'égalité entre les femmes et les hommes, et de renforcer les capacités et les compétences interculturelles pour élaborer des politiques globales et universelles plutôt que cloisonnées. L'intersectionnalité est essentielle pour veiller à n'oublier personne et à garantir une réelle prise en compte des multiples questions liées à la discrimination et, par conséquent, des personnes les plus vulnérables.

2.2 Soutenir les initiatives et les actions en matière de santé au-delà du VIH/SIDA

Bien qu'il s'agisse d'un droit humain reconnu comme fondamental, l'accès aux soins de santé représente un défi pour une grande partie de la communauté LGBTI. Cela s'explique souvent par le manque d'informations des décideurs et des professionnels de santé sur les situations et besoins particuliers de cette communauté, mais aussi parfois par un accès limité aux services nationaux, notamment aux interventions chirurgicales en lien avec le sexe ou le genre, ou aux hormones pour les personnes transgenres qui ont besoin de ces services. Lorsque l'homophobie est présente dans nos communautés, elle se traduit par une stigmatisation et une discrimination, qui ont un impact négatif sur la santé physique et mentale. De ce fait, il a toujours été établi que la communauté LGBTI souffrait, de manière disproportionnée, de problèmes de santé mentale comme la dépression et l'anxiété.

Au fil des ans, on a observé une tendance à se concentrer sur la santé sexuelle des hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, notamment parce que crise du VIH/SIDA, qui a coûté la vie à un grand nombre de personnes de la communauté LGBTI et à d'autres, est encore très présente dans les mémoires. Lorsque les villes disposaient de financements, ils ont été utilisés pour limiter la propagation de ces maladies. Toutefois, si cette action a été et reste aujourd'hui nécessaire, elle s'est traduite par un déficit chronique de financement et de recherche sur les besoins et services destinés aux autres membres de la communauté LGBTI.

Bologne, Italie

La ville de Bologne est reconnue pour être l'une des villes les plus « ouvertes aux personnes LGBTI » en Europe. Elle devance les autres depuis plusieurs années en

matière de services adaptés aux personnes transgenres. Marcella Di Folco, fondatrice du MIT et conseillère municipale de Bologne depuis 1995, a été la première personne transgenre au monde à occuper des fonctions publiques. Conformément au système de santé de la région, Marcella Di Folco a également créé la première clinique pour la prise en charge de la santé des personnes transgenres, qui dispense désormais des soins et un suivi spécialisés dans le cadre d'une démarche de transition et d'interventions chirurgicales liées au sexe et au genre.

Les villes peuvent prendre des mesures positives en apportant un soutien financier et en favorisant les possibilités de formation dans le secteur des soins de santé destinés aux personnes LGBTI afin d'améliorer l'offre de services médicaux et de faire reculer l'homophobie, mais aussi de lutter contre les préjugés dans le milieu de la santé. Une formation ciblée qui aborde le délicat problème du respect de l'identité de genre se démarquerait de manière positive en veillant à ce que les personnes handicapées ou âgées puissent avoir recours à ce service en conservant leur dignité.

2.3 Offrir une formation adaptée aux forces de l'ordre

La sécurité est l'un des problèmes les plus urgents et critiques pour les personnes LGBTI qui sont souvent isolées et victimes de violences physiques. Une coopération étroite avec les forces de police nationales et municipales peut donner aux fonctionnaires les compétences et les connaissances requises pour mieux servir la communauté et permettre un meilleur signalement des crimes de haine lorsque la confiance s'instaure avec la communauté LGBTI, notamment lorsque des tensions ainsi que des pratiques discriminatoires réelles ou perçues ont pu se produire dans le passé. Les autorités

municipales peuvent prendre des dispositions dans le cadre élargi de leur législation nationale respective et adopter des politiques et stratégies de lutte contre la discrimination qui donnent plus de poids à leur action, soit à titre de mesures complétant la législation nationale en vigueur, soit dans le cadre de pratiques et politiques novatrices lorsque la législation n'est pas aussi élaborée qu'elle pourrait l'être. Le Conseil de l'Europe a mis au point un module de formation sur le crime de haine contre les personnes LGBTI, qui a été déployé aux niveaux municipal, régional et national pour aider les États membres à adopter des pratiques progressistes en matière de lutte contre les crimes de haine motivés par l'homophobie ou la transphobie. Cette formation peut être dispensée à la demande des autorités municipales ou nationales. Le Manuel sur la police de proximité des Cités interculturelles peut compléter la formation et fournir des principes directeurs pour la mise en place d'un service de police interculturel au niveau local.

Formation au crime de haine pour les services de police de Podgorica

Au Monténégro, le gouvernement a élaboré une stratégie nationale 2013-2018 pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes LGBT. Cette stratégie désigne expressément les collectivités locales et régionales comme partenaires pour la mise en œuvre des politiques visant à accroître l'acceptation sociale et les mesures de lutte contre la discrimination. Elle prône en outre la participation des ONG LGBT. Elle vise également à concevoir et organiser des programmes de formation destinés notamment aux représentant-e-s des collectivités locales.

2.4 Collaboration avec les conseils d'établissements scolaires pour élaborer des politiques inclusives en matière d'éducation sexuelle et de relations avec les autres

Dans les États membres du Conseil de l'Europe, les décisions relatives aux programmes scolaires sont généralement prises au niveau national, mais les autorités locales ou régionales ont également une marge de manœuvre importante. Il ressort de plus en plus clairement des études que les jeunes sont non seulement beaucoup plus progressistes et acceptent les personnes LGBTI dans leurs communautés, mais aussi qu'ils sont plus enclins à approfondir leurs connaissances et à adopter une démarche plus nuancée et inclusive de l'éducation sexuelle dans le contexte scolaire. Il s'agit là d'une occasion importante de renforcer les pratiques en matière d'égalité et de non-discrimination. Par extension, le fait que des personnes LGBTI soient intégrées dans un milieu scolaire standard permet de normaliser et d'intégrer, dans le milieu scolaire, des élèves ayant une orientation sexuelle et une identité de genre minoritaires, ce qui se ressent sur les comportements à l'extérieur de l'école. Faire en sorte que les écoles disposent des outils, de la formation, des ressources et des financements nécessaires pour dispenser un enseignement inclusif en matière d'éducation sexuelle et de droits de la personne humaine est un investissement qui vaut la peine. Une connaissance approfondie des questions relatives au genre, aux personnes LGBTI et aux autres identités, des mentalités et un comportement ouverts et inclusifs sont autant d'éléments décisifs pour la citoyenneté interculturelle.

New York, États-Unis d'Amérique - Programmes inclusifs

Le programme scolaire est à la fois une fenêtre et un miroir ; il permet aux élèves qui ne sont pas LGBTI d'observer le vécu des autres et apporte une réflexion aux élèves LGBTI. Ces initiatives comprennent la connaissance de l'histoire des LGBTI, la lecture de livres d'auteur-e-s LGBTI et la garantie que le programme d'éducation sexuelle englobe toutes les identités. De plus amples informations sont disponibles [ici](#).

La connaissance des droits humains et des libertés fondamentales contribue à garantir le respect des droits d'autrui, même face à la différence. En dispensant un enseignement à tous les niveaux, correctement adapté à la progression des enfants tout au long des étapes de leur éducation, on leur donne les outils nécessaires pour défendre les droits des autres lorsqu'ils rentrent dans leurs foyers et communautés.

3 Visibilité des personnes et des problèmes

3.1 Encourager un engagement visible et affirmé

Les autorités municipales ne peuvent pas sous-estimer l'importance d'un engagement visible et affirmé en matière de droits humains des personnes LGBTI. Cette approche permet non seulement d'adresser un message d'accueil clair à la population de la ville, mais renforce aussi, selon de nombreuses études et enquêtes, l'attrait des villes comme lieux de vie et de travail et leur permet ainsi de se démarquer lorsqu'elles cherchent à attirer les meilleurs talents et événements et à accueillir les

touristes. Lorsque les décideurs incluent positivement les personnes LGBTI dans leurs campagnes et leurs messages, participent à la Marche des fiertés, prennent position contre l'injustice, lorsqu'un espace public est réservé à un défenseur des droits civils des personnes LGBTI ou bien lorsqu'ils hissent le drapeau arc-en-ciel en haut de l'Hôtel de Ville pendant le mois de la Fierté, ils envoient un message clair à la communauté LGBTI l'informant qu'elle est protégée, accueillie et appréciée dans la ville.

LGBT Hall of Fame

Le *Chicago Gay and Lesbian Hall of Fame* a été créé en juin 1991. Il s'agit de la première « institution municipale de cette nature aux États-Unis, et peut-être dans le monde ». La première cérémonie s'est tenue pendant la Semaine de la fierté à l'Hôtel de Ville de Chicago. Le maire de la ville a accueilli la cérémonie et des photos des nouveaux membres ont été ensuite exposées à l'Hôtel de Ville. Il n'a pas encore de présence physique, mais dispose d'un site internet qui permet de visiter à tout moment le *Hall of fame*. Les nouveaux membres du *Hall of Fame* peuvent être des personnes ou des organisations qui ont apporté leur contribution à la communauté LGBTI de Chicago.

Dans le cadre du réseau des Cités interculturelles, la ville de Lublin, en Pologne, a installé des fontaines arc-en-ciel sur la place principale (en plus de ses mesures globales en matière de droits humains des personnes LGBTI).

3.2 Préserver l'histoire des LGBTI et constituer des archives

Dans la grande majorité des cas, contrairement à d'autres groupes marginalisés, les personnes LGBTI naissent dans des familles et des communautés où elles sont perçues comme

différentes de celles ou ceux qui les entourent. L'annonce volontaire de leur orientation sexuelle peut être un lent processus et la quête d'un sentiment d'appartenance et de communauté est une démarche généralement solitaire et autonome. Les personnes LGBTI n'ont que peu d'occasions d'étudier leur patrimoine, leur identité et leur histoire, qui ne sont que rarement inclus dans les programmes scolaires. Les villes ont donc un rôle important à jouer pour faire connaître le passé des personnes LGBTI, en faisant comprendre l'importance et les contributions de la communauté LGBTI dans leurs contextes propres. Elles permettent ainsi aux personnes LGBTI qui ont parfois été coupées de leur famille ou de leurs amis de se sentir à leur place dans le monde, d'améliorer leur bien-être et leur intégration communautaire, tout en démontrant aux communautés locales qu'elles ne sont pas une « importation » étrangère et qu'elles ont toujours existé localement.

Dans son essai de 1995, l'auteure irlandaise Emma Donoghue a écrit : « *l'histoire (des gays) n'est pas un luxe artistique ni une vague impression que notre communauté homosexuelle ne date pas d'hier. Il s'agit de connaissances fondamentales transmises de génération en génération. Fouiner dans les bibliothèques pour découvrir une page de notre histoire et de notre héritage littéraire est tout aussi important que d'autres formes de militantisme plus visibles. La connaissance de notre passé nous apporte la confiance, la sagesse, la capacité à rire de nos ennemis et de nous-mêmes* ».

Financement, promotion et soutien du mois de l'histoire LGBT par la municipalité - Cambridgeshire, Royaume-Uni

La ville de Cambridgeshire alloue un financement spécifique à la célébration du mois de l'histoire LGBT, apporte sa participation et fait également la promotion des événements du programme sur son [site web](#).

3.3 Promouvoir le tourisme ouvert aux personnes LGBTI

Les normes relatives aux droits humains s'appliquent également à la garantie de protection des visiteurs et touristes LGBTI contre la discrimination et la violence. Pour encourager le tourisme LGBTI, un certain nombre de villes des États membres ont placé leurs politiques de lutte contre les discriminations au cœur de leurs stratégies promotionnelles. Ces initiatives sont parfois décriées au motif que les villes y verraient avant tout une source de gains financiers, mais malgré cette dimension incitative ; si cette motivation est certainement présente, elle produit des résultats positifs qui ne peuvent pas être ignorés, notamment parce qu'elles incitent les organisateurs de grandes manifestations et de festivals ainsi que les commerces et services locaux à prendre réellement en considération les besoins et la sécurité des personnes LGBTI. Cet intérêt ciblé envoie un message positif des autorités municipales à la communauté dans son ensemble, indiquant que les personnes LGBTI sont bienvenues, respectées et appréciées.

Le Cap, Afrique du Sud

L'office du tourisme du Cap propose des conseils adaptés et du matériel promotionnel destiné aux touristes LGBTI, notamment des informations détaillées

sur les hébergements accueillant les personnes LGBTI, un guide du Cap pour les gays, une « Pink Map » ainsi que des chapitres du guide officiel de la ville consacrés spécialement aux touristes LGBTI. Selon l'office du tourisme du Cap, 12 % des touristes sont issus de la communauté LGBTI, ce qui présente un intérêt non négligeable.

4 S'attaquer aux mouvements anti-genre et à la montée du discours nationaliste

Ces dernières années, l'Europe a fait face à une montée des sentiments nationalistes et d'exclusion. Dans un contexte de ralentissement économique marqué et d'afflux de nouveaux arrivant-e-s à la suite des migrations économiques et forcées, l'idée européenne a été au cœur d'intenses débats et est devenue de plus en plus polarisée, dans de nombreux pays, mais aussi à l'échelle des villes. Nous assistons, dans ce cadre, à une stigmatisation de « l'autre », qui place les personnes LGBTI en porte-à-faux par rapport à l'identité nationale et considère la communauté comme un « groupe à part ». La stigmatisation d'autrui est dangereuse. Lorsque nous considérons les personnes LGBTI comme différentes des autres êtres humains, notre empathie diminue et nous risquons de traiter le groupe classé comme « autre » différemment de ce que nous attendons pour nous-mêmes. Ce comportement a également un impact direct sur la sécurité de la communauté LGBTI et expose les droits humains des personnes LGBTI à un risque élevé de politisation préjudiciable.

4.1 Promouvoir des messages inclusifs et des espaces de dialogue constructif

Il convient de rappeler qu'il n'y a encore que quelques décennies, la majorité de la population s'informait auprès des mêmes médias,

tant au niveau national que municipal ; par conséquent, elle regardait et lisait les mêmes actualités, diffusées par un nombre limité de sources. Même s'ils avaient des vues et opinions divergentes, les citoyen-ne-s partaient généralement d'une base d'information commune. Dans le monde d'aujourd'hui, dominé par des actualités ciblées, basées sur des algorithmes impersonnels conçus dans notre propre intérêt, on constate que les individus vivent de plus en plus dans leurs propres bulles médiatiques, ce qui renforce leurs préjugés plutôt que de les contrecarrer. Lorsqu'ils sont soudainement confrontés à la différence, ils sont donc moins réceptifs aux opinions et expériences politiques divergentes et cela peut contribuer plus que jamais à marginaliser la différence.

Dans un contexte où la durée d'attention est brève et où les médias évoluent rapidement, les messages sont diffusés à coup de petites phrases empreintes de griefs, de division et d'insatisfaction. Les programmes d'actualités à la télévision et à la radio choisissent les opinions les plus polarisées ou les plus extrêmes possibles pour attiser les divergences de vues, et inciter par conséquent le public à se détourner des contenus examinés. Les préoccupations des personnes LGBTI sont souvent noyées dans le vacarme ambiant. En changeant notre manière de représenter les personnes LGBTI, en tant que dirigeant-e-s ou responsables politiques, nous pouvons exercer une influence positive sur leur représentation dans les médias et souligner l'importance décisive du partage d'intérêts et d'expériences. Les villes peuvent également accroître la visibilité positive des personnes LGBTI par la sélection de représentants dans les commissions, structures et débats, car cela renforce les stéréotypes sur la communauté. Cette démarche pourrait également prendre la forme de débats thématiques et d'événements culturels.

Bergen, Norvège

En 2017, la ville de Bergen a adopté son troisième « Plan en faveur de la diversité de genre et de sexe dans la commune de Bergen », qui s'applique jusqu'en 2021. Ce plan propose un certain nombre de mesures pour rendre la ville plus inclusive à l'égard de la population LGBTI, comme l'augmentation du niveau de connaissances et de compétences des responsables municipaux dans le domaine des questions liées aux personnes LGBTI, un enseignement inclusif à l'égard des LGBTI, la prévention de la ségrégation entre les femmes et les hommes dans les toilettes publiques, l'attention particulière accordée à la situation des réfugié-e-s LGBTI, la célébration de la Marche des fiertés chaque année et le renforcement de l'action internationale de la ville dans ce domaine.

Le Plan commence par un message politique clair du conseiller municipal chargé des questions sociales, du logement et de l'inclusion, M. Erloend Horn, qui déclare : « Si vous voulez voir l'arc-en-ciel, vous devez résister à la pluie. À Bergen, nous résistons à la pluie, et nous souhaitons voir l'arc-en-ciel ».

5 Intersectionnalité et groupes vulnérables

Il est essentiel d'admettre qu'il y a des intersections et des recoupements entre les groupes minoritaires vulnérables et de gérer le lien entre de nombreux systèmes de discrimination et de préjugés pour s'assurer que les politiques et initiatives en faveur de l'intégration constituent un instrument efficace. La compréhension des différents degrés de privilèges et de difficultés de la communauté LGBTI garantit que les politiques et pratiques sont adaptées à leur finalité, bénéficient aux personnes qui ont le plus besoin d'aide et de soutien et tient compte de toutes les voix dans le public et le débat politique.

5.1 Dispositions en faveur des jeunes LGBTI sans abri

L'accès à un logement convenable et les risques de se retrouver sans abri sont traités en particulier dans la Recommandation CM/Rec(2010)5 car il s'agit d'un risque sérieux encouru par un grand nombre de personnes LGBTI, qui accentue fortement les autres menaces pour leurs droits humains. L'accès à un logement et sa qualité ont une incidence considérable sur le bien-être d'un individu. La discrimination et l'absence de sécurité des personnes exclues du milieu familial peuvent donc avoir des répercussions sur la santé mentale et affecter les perspectives d'emploi d'une personne ainsi que sa sécurité physique. Le fait de se retrouver sans abri constitue ainsi une menace particulière pour les jeunes LGBTI qui peuvent être exclus du foyer familial ou courir le risque de se trouver dans une situation d'abus en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre après l'annonce volontaire de leur orientation sexuelle. Les personnes de ce groupe intéressent particulièrement les autorités municipales car elles migrent souvent vers les zones urbaines, en

quête d'une tolérance et d'une sécurité accrues et arrivent avec des ressources matérielles ou financières limitées et des compétences insuffisantes pour gagner leur vie.

Rome, Italie - Refuge LGBT Casa Famiglia

À Rome, la Casa Famiglia reçoit le soutien de la région du Latium, de la Ville et de l'église protestante Chiesa Valdese. C'est un refuge qui accueille en particulier les jeunes LGBTI qui ont été victimes de mauvais traitements dans le cadre familial ou dans leur foyer en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre. En plus du logement, le refuge offre un soutien psychosocial et une aide en matière d'éducation, ainsi qu'une médiation familiale.

5.2 Initiatives adaptées à la communauté transgenre dans le domaine de l'emploi

En tant que groupe vulnérable au sein d'un groupe vulnérable, la population transgenre souffre de manière disproportionnée des préjugés et de l'exclusion. De nombreuses femmes transgenres demeurent visiblement non conformes du point de vue du genre et sont confrontées à une discrimination élevée dans le domaine de l'emploi. Lorsqu'il est criminalisé, le travail du sexe devient l'une des seules solutions viables qui leur reste, mais aussi la plus risquée. Il expose ce groupe marginalisé à un risque accru de violences et de maladies telles que le VIH/sida, mais aussi à des conflits avec les autorités municipales. Le fait de ne pas avoir d'antécédents professionnels précis génère des problèmes et aggrave ceux qui existent déjà, comme l'accès à un logement sûr, aux banques et au crédit.

São Paulo, Brésil - Programme Trancidadania

Ce programme offre un accès à l'enseignement dans les écoles publiques, une qualification professionnelle et une préparation des personnes transgenres au marché du travail, en particulier pour celles qui se trouvent en situation de vulnérabilité ou de précarité sociale. Il propose un grand nombre d'activités de renforcement des capacités et de responsabilisation dans des centres pour personnes LGBTI gérés par la municipalité. Il favorise également l'accès à l'éducation et coordonne la politique de manière transversale et intersectorielle, notamment la santé, l'éducation, l'aide sociale et les transports. Durant ce programme, les bénéficiaires obtiennent une garantie de ressources pouvant atteindre 2 ans de revenus.

5.3 Prise en compte des personnes LGBTI dans la démarche culturelle des villes à l'égard des migrant-e-s et des réfugié-e-s

Les réfugié-e-s LGBTI sont souvent coupés de leurs familles, de leurs amis et même de la plupart des autres réfugié-e-s de leur communauté, privés d'accès à l'emploi, sans ressources financières et hébergés dans des logements souvent précaires. Il est donc indispensable que des mesures soient prises pour faire en sorte qu'ils soient traités avec dignité et respect lorsqu'ils arrivent dans les villes après avoir échappé à la violence dans leur propre pays. Les réfugié-e-s et les demandeurs et demandeuses d'asile LGBTI sont victimes d'une grave exclusion sociale et de violences dans les différents types d'hébergement proposés par les pays d'asile, tant de la part de la communauté d'accueil qu'au sein de la communauté des demandeurs d'asile et réfugié-e-s au sens large. La situation est à ce point critique que la Directive établissant des normes pour l'accueil (2013/33/UE) comprend des dispositions qui

peuvent être utilisées pour régler les problèmes liés aux demandeurs et demandeuses d'asile LGBTI dans les centres d'accueil, notamment pour prévenir les violences et la discrimination fondées sur leur orientation sexuelle, leur identité de genre et/ou leurs caractéristiques sexuelles.

Berlin, Allemagne

Le Sénat de Berlin a mis en œuvre un « Programme global pour l'intégration et la participation des réfugié-e-s », intitulé le « Programme global ». Il s'agit d'un rapport stratégique qui a été élaboré à l'issue d'un processus participatif impliquant la société civile, notamment les organisations LGBTI. Le Sénat de Berlin prend des mesures concrètes pour offrir de meilleures perspectives aux réfugié-e-s LGBTI. Les autorités examinent leurs situations et besoins spécifiques dans le cadre de leurs actions et combattent toute forme de discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre. Elles offrent des services adaptés en matière d'assistance, de soins, de sécurité et de protection. Parallèlement aux mesures déjà mises en œuvre dans le cadre de l'ancien « Plan directeur pour l'intégration et la sécurité », la sécurité des réfugié-e-s LGBTI est abordée sous l'angle de la protection contre la violence dans les centres d'accueil et fait l'objet d'un suivi/soutien par les personnes de contact LGBTI.

En ce qui concerne les réfugié-e-s non LGBTI, pour faciliter leur intégration dans les villes qui encouragent une gestion positive de la diversité, y compris du point de vue de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre, les cours d'intégration devraient comprendre une formation sur les droits humains des personnes LGBTI.

6 Résumé et recommandations

Les politiques interculturelles qui mettent en avant la diversité protègent les citoyen-ne-s contre les préjudices et reconnaissent la contribution de la communauté à la société, encouragent l'égalité, favorisent l'interaction et sont essentielles dans les initiatives visant à réduire la violence à l'égard d'une minorité vulnérable. Cette note d'orientation politique ne prétend en aucun cas dresser une liste exhaustive des mesures envisagées pour promouvoir l'intégration et l'inclusion de la population LGBTI dans les cités interculturelles. Toutefois, en intégrant les questions touchant cette population dans des mesures concrètes, les autorités municipales peuvent garantir que les politiques élaborées prennent en considération les besoins de tous les citoyen-ne-s et démontrer que l'orientation sexuelle et l'identité de genre sont des questions de fond qui ont leur importance dans la conception des politiques de la ville. L'adoption de mesures visant à établir des relations solides avec les organisations de la société civile LGBTI facilite les flux d'informations et garantit ainsi la capacité de réaction, des conseils adaptés au contexte et des

possibilités de mutualisation des ressources dans un domaine d'action au financement insuffisant.

Les autorités municipales qui sont à même d'entretenir des liens étroits avec les militantes et les fournisseurs de services locaux sont mieux armées pour protéger et renforcer la communauté LGBTI. La contribution des groupes de défense des personnes LGBTI et de la société civile offre la garantie supplémentaire que la législation élaborée est exhaustive, tient compte des expériences spécifiques à la situation des personnes LGBTI et que les dispositions législatives sont adaptées à leurs besoins. Des dispositions publiques comme un financement correct des programmes d'éducation et de formation, des infrastructures et événements culturels spécifiques pour les personnes LGBTI améliorent sensiblement la qualité de vie d'une ville donnée. Lorsqu'une ville adopte une approche fondée sur les droits, l'inclusion et l'équité étant reconnues comme des droits, elle consacre l'attention et la vigilance nécessaires au suivi de programmes conçus pour promouvoir les droits humains fondamentaux de la communauté.